



NF-30-08-052-FR-D

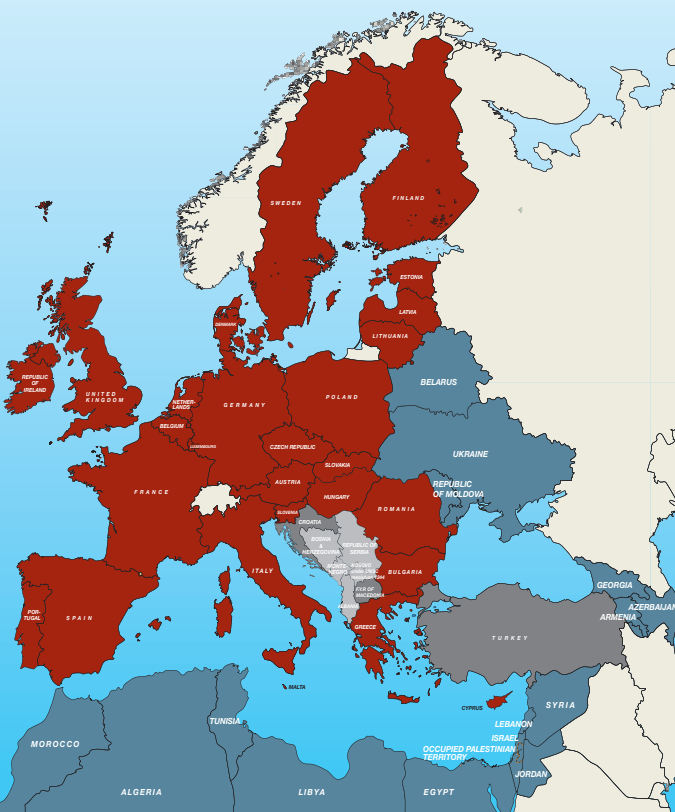
© SBGS

Politique européenne de voisinage

ec.europa.eu/world/enp

Commission européenne
Direction générale
des relations extérieures
B-1049 Bruxelles
enp-info@ec.europa.eu

- États membres de l'Union européenne
- Pays partenaires de la PEV
- Pays candidats à l'adhésion à l'UE
- Pays candidats potentiels à l'adhésion à l'UE



Aider l'Ukraine à suivre les flux migratoires

L'Union européenne partage ses frontières orientales avec l'Ukraine sur quelque 500 kilomètres. Par ailleurs, l'Ukraine jouxte trois pays non membres de l'Union européenne et partage une frontière de 1 500 km avec la Fédération de Russie. Ces caractéristiques en font un pôle de transition idéal pour la migration illégale vers l'Union – plus de 30 000 migrants non déclarés ont tenté d'entrer dans le pays en 2007 – ce qui impose une grande pression sur les ressources du pays.

Le ministère ukrainien de l'intérieur et d'autres autorités coopèrent avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) dans le cadre d'un programme soutenu par l'Union européenne visant à améliorer les capacités du gouvernement pour gérer les flux migratoires.

Le programme soutient un large éventail d'activités, de la construction d'infrastructures matérielles à la formation, en passant par la recherche, en vue d'aider l'Ukraine à développer un système complet de gestion des migrations.

De nouveaux horizons pour la gestion des frontières

Le programme propose également des formations destinées à améliorer les compétences des garde-frontières et d'autres agents responsables de la gestion des migrations. Le service des garde-frontières de l'État travaille en collaboration avec ses homologues hongrois et polonais en faveur du recrutement, de la formation, de systèmes de développement de carrières et de l'amélioration de la législation.

«Ces projets ont posé les fondations d'un système moderne de gestion des ressources humaines», déclare Jeffrey Labovitz, de l'OIM, l'organisation internationale qui suit les migrations. «L'OIM salue les efforts ukrainiens pour mener une réforme dans le respect des normes de l'Union européenne. Ensemble, nous pouvons garantir que notre aide repose sur les fondations d'un changement fondamental que le service vise à atteindre.»

«C'est l'un des premiers programmes qui fait plus que fournir de l'équipement», observe Oleksandr Panchenko, du service des garde-frontières de l'État. «Nous utilisons les rapports préparés par les spécialistes de l'Union européenne pour renforcer nos propres capacités. Nous avons une stratégie qui nous permettra de nous aligner totalement sur les normes européennes d'ici 2015.»

Faire les bons choix

À l'heure actuelle, des millions d'Ukrainiens travaillent à l'étranger et nombreux sont ceux qui envisagent cette possibilité. Cependant, un grand nombre d'entre eux quittent le pays de manière illicite, ce qui les rend vulnérables à l'exploitation par des trafiquants d'êtres humains ou par des employeurs peu scrupuleux. Des centres d'assistance aux migrants (CMA) aident les Ukrainiens à faire des choix avisés et leur offrent un soutien pratique et juridique.

Avec l'aide de ces centres, des centaines d'Ukrainiens ont trouvé des possibilités d'emploi à l'étranger par la voie légale et ont pu se sortir de situations difficiles. Oleg, qui a déjà perdu une grande somme d'argent en poursuites judiciaires pour un faux emploi à l'étranger, a pu trouver un travail décent et légal en République tchèque.

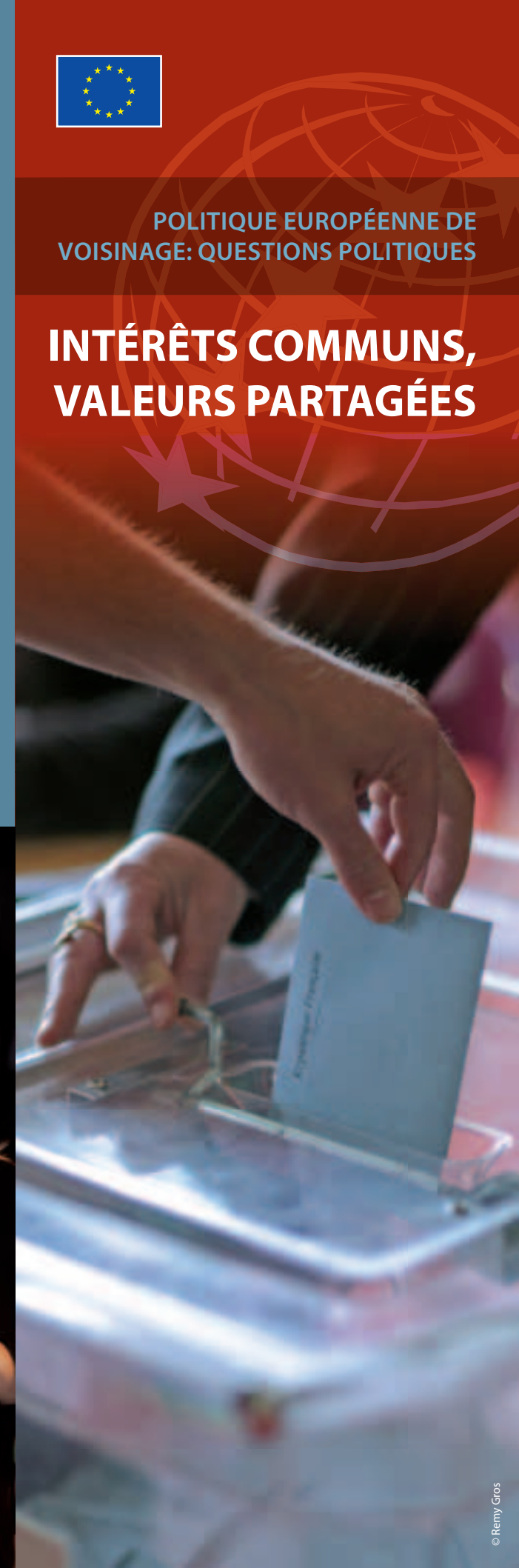
Natalya, tout en travaillant légalement au Danemark, a vu son employeur local refuser de lui payer un salaire. Un centre d'assistance aux migrants l'a mise en contact avec un service d'aide juridique danois gratuit pour les migrants, qui l'a aidée à résoudre le litige.



POLITIQUE EUROPÉENNE DE VOISINAGE: QUESTIONS POLITIQUES

INTÉRÊTS COMMUNS, VALEURS PARTAGÉES

«Toutes les nations sont égales» – fête de la Journée internationale des migrants



Selon une étude récente, la majorité des citoyens de l'Union européenne sont en faveur d'une coopération plus étroite avec les pays voisins, car ils pensent qu'elle pourrait renforcer les valeurs pacifiques et démocratiques.

Voilà précisément la mission de la politique européenne de voisinage (PEV). Instaurée en 2003/2004 en vue de rapprocher les pays de l'Union européenne élargie de leurs pays voisins, la PEV repose sur des mesures concrètes visant à soutenir les réformes et à renforcer la prospérité: en bref, elle vise à améliorer le quotidien des citoyens de ces pays.

Comment remplit-elle cet objectif? L'Union européenne et ses pays voisins conviennent d'engagements communs, qui visent un rapprochement et le soutien de réformes sur une période de trois à cinq ans. Ces engagements sont énoncés dans des plans d'action. Au titre de l'instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), ces pays bénéficient d'une expertise et d'une aide communautaire qui s'élève à près de 12 milliards d'euros pour la période 2007-2013 en vue d'encourager la modernisation et la réforme.



Concrétiser des idéaux

La démocratie et les droits de l'homme sont des valeurs fondamentales de l'Union européenne. Par ailleurs, l'État de droit est indispensable pour garantir un développement durable et une prospérité à long terme. Pour ces raisons, la politique européenne de voisinage repose sur l'engagement mutuel en faveur de la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme.

L'Union européenne soutient les gouvernements partenaires et la société civile dans leurs efforts de réforme politique: de la réforme législative aux mesures garantissant la liberté de la presse, en passant par l'aide aux victimes de l'oppression politique et à la lutte contre la torture.

Le plan d'action de la PEV arrêté d'un commun accord permet à chaque pays de se concentrer sur les priorités les plus importantes. Le dialogue politique sur des questions d'intérêt commun, telles que la migration et le terrorisme, constitue un volet essentiel de la politique de voisinage.



Gérer un héritage lourd

Les «Années de plomb», qui se sont écoulées des années 60 aux années 80 au Maroc, représentent un chapitre difficile de l'histoire moderne du pays. Cette période a été le témoin du ciblage systématique des dissidents et de mesures de répression à grande échelle visant les protestataires.

À l'heure actuelle, dans le droit fil de ses efforts de démocratisation, le roi du Maroc, Mohammed VI, cherche à guérir les blessures de cette période douloureuse. Depuis 2004, l'Instance équité et réconciliation a pour mission de réhabiliter et de dédommager les victimes d'abus et d'atrocités.

Toutefois, les citoyens n'ont pas été les seuls à souffrir des «Années de plomb». Certaines régions rebelles ont été laissées à l'abandon par une politique de négligence socio-économique. Parmi elles, citons le quartier populaire de Mohammadi à Casablanca, pôle commercial du Maroc.

À l'instar d'autres régions du pays, l'Union européenne soutient une initiative à multiples facettes visant à raviver et à rajeunir ce quartier autrefois dynamique, qui a donné au Maroc bon nombre de ses grands noms de la littérature, de la musique, de l'art et des sports.

Réparer les dommages causés

«Nous soutenons des projets qui participent à la réparation des dommages causés à cette communauté, notamment les jeunes et les femmes, les associations de logement, les dispensaires et les centres culturels», explique Fatna el-Bouih, une activiste des droits civils et ancienne dissidente qui coordonne le comité. «Mon rôle est de garantir que tous ces projets se complètent.»

La réhabilitation du centre de jeunes local, qui a été créé dans les années 50, est l'un des projets bénéficiant d'une aide. «Par le passé, ce centre a vu défiler des générations d'acteurs, de poètes, d'écrivains et d'auteurs dramatiques», déclare un bénévole avec fierté.

À l'heure actuelle, le centre, qui évolue selon les besoins d'une nouvelle génération, accueille à nouveau les jeunes du quartier appauvri. Là-bas, garçons et filles peuvent pratiquer une multitude de sports, du volley-ball aux sports de lutte, et bénéficier de leçons de musique données par de grands musiciens, participer à des événements culturels et même, apprendre le hip-hop et le breakdance.



Nidal Mansour

Encourager l'émergence d'une presse libre

Alors que la liberté de la presse a progressé en Jordanie, une réglementation complexe, des ambiguïtés juridiques et un manque de sensibilisation à la législation font que les journalistes peuvent encore se mettre le système à dos.

Au vu de l'importance des médias, il est essentiel d'offrir aux journalistes jordaniens une protection juridique suffisante pour qu'ils puissent exercer leur profession sans peur de représailles. «Les médias sont la pierre angulaire de la réforme et de la démocratie», explique Nidal Mansour, président du centre de défense de la liberté des journalistes (CDFJ). «Pour cette raison, nous avons décidé de créer une unité de défense des droits des journalistes.»

Des défenseurs-nés

Avec le soutien de l'Union européenne, en 2002, le CDFJ a créé une unité d'assistance juridique pour les journalistes nommée Melad, qui signifie «naissance» en arabe. «Melad marque vraiment la naissance d'une ère nouvelle pour les journalistes, après des années de lutte. C'est le premier projet à offrir aux journalistes une assistance juridique gratuite dans le monde arabe», souligne Nidal Mansour.

Non seulement Melad représente gratuitement les journalistes dans les tribunaux – plus de 50 affaires rien qu'en 2007 – mais l'unité leur offre aussi des consultations gratuites, des renseignements et des formations sur leurs droits.

L'unité mène également des activités de sensibilisation, à la fois en Jordanie et dans d'autres pays arabes, en vue d'essayer d'améliorer le climat juridique et de le rendre conforme aux normes internationales, ce qui inclut des propositions de lois et des amendements aux lois existantes qui entravent la liberté de la presse. «Lorsque nous avons proposé récemment un projet de loi alternatif sur la presse, les membres conservateurs du Parlement ont été surpris par cette intervention inhabituelle», rappelle Nidal Mansour.

L'unité Melad cherche également à étendre sa portée dans le monde arabe. «Nous aimerions transformer Melad en un projet régional qui englobe les pays dont les libertés de la presse sont similaires, tels que l'Égypte, le Maroc et le Liban », déclare Nidal Mansour plein d'espoir.

Briser le tabou de la torture

Par le passé, le bafouement des droits de l'homme en Jordanie a été montré du doigt sur la scène internationale, notamment la torture. Selon un rapport publié par le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture en 2006, le gouvernement et la société civile jordaniens ont décidé de redoubler d'efforts en vue d'éradiquer cette pratique.

À la tête de la campagne, l'organisation non gouvernementale jordanienne Adaleh (Justice), qui a lancé un projet soutenu par l'Union européenne en faveur du contrôle des cas d'abus et de la sensibilisation à la torture. «La torture est une question sensible en Jordanie et les Jordaniens ont du mal à accepter qu'elle persiste», explique Luna Sabbah, de l'ONG Adaleh. «Nous sommes la première ONG locale à aborder cette question; par conséquent, nous nous devons d'avancer prudemment.»

Au grand jour

«Nous avons rallié le ministre de la justice, la société civile, la police et les services de sécurité, des médecins légistes, des fonctionnaires du gouvernement et d'autres intervenants, ce qui constitue un grand pas en avant», souligne Luna Sabbah.

En outre, l'ONG Adaleh a publié le premier rapport local complet qui identifie les circonstances dans lesquelles des cas de torture se produisent, en vue de prendre des mesures préventives.

«Et pour la première fois, la Jordanie dispose d'une définition juridique de la torture dans ses livres», déclare Talib el-Saqqaf, un fervent défenseur des droits de l'homme en Jordanie, qui a participé de près à la rédaction de ce rapport.

«Les Jordaniens ordinaires ne tolèrent pas la torture et les médias se sont intéressés à notre travail», ajoute-t-il.

L'ONG Adaleh tire parti de cette compassion. «Nous formons une large coalition pour lutter contre la torture et pour sensibiliser le public à la question», explique Mme Sabbah. Et Talib el-Saqqaf d'ajouter: «Nous envisageons aussi d'instaurer un système de suivi et de documentation par la collaboration avec les ONG et le système judiciaire.»

